



Énoncé de programme

Service de garde d'enfants Sunflower

700, chemin Montréal
Ottawa, Ontario
K1A 0P7

Téléphone : 613-748-2268

Courriel : Sunflower@afchildrensservices.ca

Site internet : www.afchildrensservices.ca

L'Énoncé de programme présente nos objectifs et approches de programme visant à concevoir et à créer des milieux d'apprentissage positifs et des expériences favorables à l'apprentissage et au développement des enfants participant à nos programmes. Nous sommes sûrs d'offrir des programmes exceptionnels et aptes à garantir des expériences de haute qualité menant à des résultats positifs en matière d'apprentissage, de développement, de la santé et du bien-être de vos enfants. Notre programme est conçu de manière à répondre au développement individuel de chaque enfant. Nous considérons chaque enfant comme étant compétent, curieux et capable de penser de manière complexe. Nous offrons un milieu compréhensif qui encourage les interactions sociales positives et une compréhension de l'unicité de chaque enfant.

Notre programme favorise l'apprentissage fondé sur l'enquête tout en tenant compte des intérêts et des idées des enfants et des éducatrices et éducateurs. Notre personnel éducateur organise le milieu d'apprentissage de manière à guider l'apprentissage des enfants, à approfondir leurs connaissances et à répondre à leurs besoins développementaux individuels, en veillant à ce que les enfants et les familles aient un sentiment

- d'appartenance
- de bien-être
- d'engagement
- d'expression

Ce sont les quatre fondements de l'apprentissage mentionnés dans la ressource pédagogique *Comment apprend-on? Pédagogie de l'Ontario pour la petite enfance*. Si vous souhaitez obtenir plus d'informations sur *Comment apprend-on?*, veuillez consulter le site internet du gouvernement de l'Ontario à l'adresse suivante : <http://www.edu.gov.on.ca/childcare/pedagogy.html>.

Objectifs du programme

1. Promouvoir la santé, la sécurité et le bien-être des enfants.

Tous les employés sont tenus de respecter les attentes de la *Loi sur la garde d'enfants et la petite enfance*, des exigences de Santé publique Ottawa, du Guide alimentaire canadien, du Groupe CSA et de la *Loi sur les personnes handicapées de l'Ontario*, ainsi que les normes des Services à l'enfance Andrew Fleck (SEAF) et de l'Ordre des éducatrices et éducateurs de la petite enfance pour assurer la sécurité et le bien-être de chaque enfant. Le personnel veillera à communiquer avec nos familles sur une base quotidienne, afin que les employés et les parents puissent partager leurs questions concernant la santé et le bien-être de l'enfant, notamment le sommeil, le régime alimentaire, l'hygiène, la maladie ou tout autre changement dans leur routine à la maison ou au service de garde pouvant avoir une incidence sur le bien-être de l'enfant.

Nous sommes conscients du fait que le bien-être actuel et futur des enfants dépend en partie de leur capacité à s'autoréguler et de ce fait, notre programme vise à soutenir le développement des capacités

d'autorégulation des enfants. Nous organisons notre environnement d'apprentissage de manière à réduire les facteurs de stress chez les enfants et les encourageons à participer à des activités qui favorisent la quiétude et comportent un élément de risque raisonnable (adapté aux capacités variées des enfants).

Nous mettons l'accent sur l'exploration et les jeux qui sollicitent le corps, l'esprit et les sens en participant activement à l'exploration et à l'apprentissage de l'enfant. Nous avons forgé de solides partenariats avec divers intervenants afin de mieux appuyer la santé mentale et le bien-être des familles et des enfants.

2. Promouvoir la responsabilité pour soi-même et les autres en encourageant les enfants à interagir et à communiquer de manière positive. Soutenir leur capacité à s'autoréguler et favoriser des interactions positives et sensibles entre les enfants, les parents et le personnel.

Le bien-être émotionnel et physique des enfants dans nos programmes est une priorité des SEAF. La création de relations de respect mutuel et de confiance qui sont positives, sensibles et bienveillantes est d'une importance primordiale. Nous sommes conscients du fait que toutes les formes de communication ne sont pas verbales, et nous encourageons ainsi les enfants à communiquer de différentes manières; nous créons et gardons un milieu langagier riche en leur offrant la possibilité d'explorer l'alphabétisation, la musique et d'autres langages symboliques pour favoriser l'expression de soi.

Les éducatrices et éducateurs se placent au niveau des enfants, utilisent leurs compétences en écoute active et reconnaissent leurs tentatives de communication en valorisant leurs idées. Nous cernons ce que les enfants ressentent, nous leur faisons savoir qu'ils sont entendus et les aidons à s'exprimer en nommant les émotions ou les expressions. Le personnel éducateur évite d'utiliser un langage « directif », mais utilise consciemment le dialogue commun.

L'utilisation de supports visuels au sein de nos programmes aide les enfants à comprendre les routines et les attentes du programme. Dans certains cas, nous ajoutons l'utilisation du système de communication par échange d'images (PECS) au besoin.

Les membres du personnel n'utilisent que des formes d'orientation du comportement positives axées sur la discussion, l'encouragement et le renforcement positif. La démarche doit absolument se faire en collaboration avec les parents si nous voulons aider les enfants à avoir des interactions réussies. Nous aidons tous les enfants à développer leurs compétences en matière d'autorégulation, de confiance en soi et, au bout du compte, à faire preuve d'autodiscipline et de sensibilité dans leurs interactions avec les autres. Les éducatrices et éducateurs répondent avec empathie à tous les enfants et essaient de cerner et de réduire les facteurs de stress que peut ressentir un enfant. Nous utilisons une approche collaborative avec les enfants pour cerner leurs émotions et résoudre leurs problèmes. Le personnel exprime le comportement souhaité de manière claire et positive, et encourage et appuie la communication ouverte. Si l'enfant continue d'éprouver des difficultés, les éducatrices et éducateurs peuvent le/la rediriger vers une autre aire de jeu. Si l'enfant a toujours besoin de soutien, le personnel pourrait l'encourager à utiliser

l'aire de détente en l'accompagnant pour reprendre le contrôle d'elle-même/lui-même. Notre aire de détente est un endroit où les enfants peuvent aller se détendre et lire un livre ou utiliser un dispositif autorégulateur tel que des balles à comprimer, des casques pour réduire le bruit ou tout autre article qui pourrait aider l'enfant à s'autoréguler.

Tous les membres du personnel respectent le Code de déontologie et normes d'exercice élaboré par l'Ordre des éducatrices et éducateurs de la petite enfance ainsi que les énoncés de pratiques et les lignes directrices des SEAF. Les employés interagissent avec leurs collègues et d'autres professionnels en faisant preuve de respect, de confiance et d'intégrité. Par leur conduite, les éducatrices et éducateurs de la petite enfance s'efforcent d'élever le statut de la profession dans leur milieu de travail et dans l'ensemble de la communauté.

3. Créer des milieux propices à l'exploration, au jeu et à l'enquête et organiser des expériences d'apprentissage et des milieux positifs au sein desquels l'apprentissage et le développement de chaque enfant sont favorisés, en veillant à offrir des expériences initiées par les enfants et par les adultes.

Lors de la conception de nos milieux d'apprentissage, les éducatrices et éducateurs collaborent avec les enfants qui appuient la prise de décision et l'apprentissage basé sur l'interrogation, la curiosité et la prise de risques. Les éducatrices et éducateurs participent activement aux jeux des enfants et créent des occasions pour les enfants de poser des questions, de résoudre des problèmes, de mettre à l'essai, de réévaluer et de partager leurs théories. Nous nous montrons délibérément curieux au lieu d'agir comme des experts et nous nous concentrons sur ce que les enfants « font » plutôt que sur l'objet qu'ils utilisent pour déterminer ce qu'ils essaient de comprendre ou sur quoi ils s'interrogent. Nous posons des questions qui poussent à la réflexion, en utilisant de mots comme « Comment » et « Pourquoi », pour explorer les causes et les effets chez les enfants. Nous soutenons et encourageons les choix des enfants, nous laissant guider par eux et par leurs intérêts, et nous valorisons leurs idées. Nous appuyons les enquêtes des enfants en offrant suffisamment d'équipement dans le programme. Nous veillons à ce qu'il y ait des ressources pour tous les enfants et que ces ressources soient partagées et facilement accessibles. Les enfants peuvent se déplacer librement d'une aire de jeux à une autre. L'équipement consiste en des « objets divers » multifonctionnels qui appuient les enquêtes des enfants ainsi que l'apprentissage et le développement de chaque enfant.

Les éducatrices et éducateurs et les enfants travaillent ensemble pour mener leurs enquêtes. Nous créons et affichons de la documentation pédagogique (images, vidéos et observations écrites) montrant l'apprentissage en cours. Cette documentation est partagée avec les enfants et les familles.

Nous avons élaboré des calendriers quotidiens incluant un minimum de transitions et d'interruptions, donnant ainsi lieu à de longues périodes de jeux sans interruption. Nous comprenons que le milieu d'apprentissage est le « troisième éducateur » et nous créons des milieux au sein desquels les enfants peuvent s'épanouir; des milieux qui les encouragent à s'interroger, à imaginer, à penser, à créer, à résoudre des problèmes et à donner un sens à leurs expériences tout en appuyant l'autonomie et

l'indépendance grandissante des enfants.

À différents moments de l'année, dans le cadre d'activités ou d'enquêtes, les enfants pourraient souhaiter partager leurs objets personnels de la maison. Nous encourageons les enfants à apporter des articles personnels dans le programme pourvu que ces objets appuient l'apprentissage et l'activité en cours. Veuillez noter, cependant, que nous ne pouvons être tenus responsables des objets perdus ou endommagés et que ceux-ci doivent être des jouets de type coopératifs et non violents. Les jouets de guerre, les armes, etc. sont strictement interdits.

4. Offrir un programme d'apprentissage flexible et adapté composé de jeux à l'intérieur et à l'extérieur, ainsi que des jeux actifs, du repos et des moments calmes pendant la journée. Prendre en compte les besoins individuels de chaque enfant dans le programme.

Respectueux du fait que tous les enfants possèdent leurs propres compétences et attributs, les éducatrices et éducateurs de la petite enfance encouragent et favorisent l'autonomie et l'indépendance grandissantes des enfants en offrant à chacun d'eux des occasions de contribuer à son apprentissage et à l'appréciation et le respect de notre environnement naturel.

Nous nous engageons à créer des aires de jeux extérieurs naturels qui appuient le développement des compétences sensorielles, motrices et cognitives chez tous les enfants. Nous participons activement aux activités extérieures avec les enfants en explorant l'environnement avec eux. Nous encourageons les enfants à explorer et à prendre des risques, en veillant à évaluer tous les risques, par le biais de discussions de groupe. Tel que décrit dans *Comment apprend-on?*, la recherche suggère que le fait de permettre aux enfants d'explorer et d'examiner de manière pratique ce qui les intéresse naturellement, de tester leurs limites, de prendre des risques raisonnables, adaptés à leur âge et à leurs capacités, et de résoudre les problèmes de manière créative est essentiel pour la santé physique et mentale, et le bien-être des enfants.

Conformément à la *Loi sur la garde d'enfants et la petite enfance*, les enfants qui passent six heures ou plus dans un service de garde d'enfants doivent jouer au moins deux (2) heures (matin et soir) à l'extérieur, si le temps le permet. Nous nous efforçons d'offrir, aux enfants, le plus grand nombre d'occasions possibles de passer du temps dans la nature et à l'extérieur afin de stimuler leur sens de l'émerveillement et de joie au sein du monde qui les entoure. Nous tenons compte de l'humidex, du facteur de refroidissement éolien, de l'indice UV et de la qualité de l'air lorsque nous planifions des jeux à l'extérieur et nous respectons tous les avis ou recommandations météorologiques de Santé publique Ottawa ou d'Environnement Canada.

Le temps de repos est important pour la santé des enfants et leur capacité à acquérir des compétences en matière d'autorégulation. Une période de repos d'une heure est requise pour les enfants qui passent plus de six (6) heures par jour dans un service de garde d'enfants. Les enfants peuvent dormir jusqu'à deux (2) heures si nécessaire. Chaque enfant aura son propre « petit lit », lequel portera un numéro correspondant au « tableau de petits lits » affiché sur le babillard dans la salle de repos. Tous les petits lits sont désinfectés une fois par semaine lorsque les draps sont lavés. Le personnel effectue des contrôles visuels de tous les enfants à quatre (4) reprises pendant le temps de repos et ces contrôles sont consignés dans la

grille des contrôles visuels affichée sur le babillard. Les parents seront informés de tout changement dans les habitudes ou les comportements de sommeil de son enfant. Toutes les préférences en matière de sommeil précisées lors de l'inscription ou dont les parents nous ont fait part seront consignées dans le journal quotidien. Les enfants peuvent apporter une couverture et une peluche de la maison pour le temps de repos s'ils le souhaitent. Nous sommes conscients du fait que certains enfants n'ont pas besoin de faire une sieste, nous encourageons les « moments calmes », lors desquels les enfants peuvent se reposer tranquillement dans leur petit lit et regarder un livre ou s'adonner à d'autres activités au calme. Il existe également un programme de lève-tôt pour les enfants.

Nous respectons les ratios en tout temps pendant les activités à l'extérieur et les activités à l'intérieur afin d'assurer la sécurité des enfants. Toutefois, pendant la période de repos de deux (2) heures, 90 minutes en début de journée et une (1) heure avant la fin de la journée, nous sommes autorisés à utiliser un ratio de 2/3.

5. Établir des partenariats bienveillants avec les enfants et les familles; favoriser les discussions régulières entre le personnel et les parents sur le programme et leurs enfants.

Les familles font partie intégrante de l'apprentissage de leur enfant et l'un des principes directeurs des SEAF consiste à promouvoir l'engagement des familles en tant que partenaire de l'apprentissage de leur enfant. Notre programme adopte une approche ouverte envers les parents qui sont invités à nous visiter n'importe quand pendant les heures d'ouverture du programme.

Nous offrons une période d'orientation positive et interactive pour tous les nouveaux enfants et leur famille. Les premiers jours ne devraient être que des demi-journées afin de permettre aux enfants de s'intégrer petit à petit. Nous recommandons au(x) parent(s) de rester avec leur (son) enfant le premier jour et puis de quitter le programme pendant un court moment le deuxième jour. Cette période d'orientation vous offre également l'occasion d'entrer en contact avec les éducatrices et éducateurs de votre enfant pour passer en revue vos antécédents familiaux et ceux de votre enfant.

Les enfants s'adaptent selon leur propre rythme et certains enfants peuvent nécessiter la présence de leur(s) parent(s) pendant un court moment, chaque jour, pour les encourager et leur donner un sentiment de sécurité. Veuillez prévoir quelques minutes le matin pour rassurer votre enfant avant de partir pour la journée. Veuillez aussi toujours signaler votre arrivée à un membre du personnel et signer le registre des présences lorsque vous arrivez le matin. N'oubliez pas de dire aurevoir à votre enfant et de lui dire que vous viendrez le récupérer en fin de journée. Tout au long de la période d'intégration de votre enfant, les éducatrices et éducateurs vous fourniront, en personne, des informations régulières sur les journées votre enfant. N'hésitez pas à discuter, à tout moment, de vos préoccupations avec un membre du personnel.

Le/la coordinateur(trice) du programme fournira aux familles un ensemble de formulaires d'inscription et les éducatrices et éducateurs organiseront des réunions tout au long de l'année pour discuter de

l'apprentissage de votre enfant. Nous valorisons le fait que les parents/tuteurs soient les principaux fournisseurs de soins de l'enfant, et nous nous engageons à entretenir une relation de respect mutuel avec toutes les familles, en répondant à vos questions en tout temps. N'hésitez pas à communiquer avec nous pour que nous trouvions un moment convenable pour discuter de vos questions ou préoccupations.

Nous utilisons un outil en ligne appelé StoryPark pour enregistrer et documenter facilement l'apprentissage de votre enfant, afin de vous donner la chance de découvrir et de participer davantage à la journée de votre enfant. StoryPark offre un aperçu de ce qu'apprennent les enfants, permettant ainsi aux familles de profiter des événements de la journée; encourage les interactions et offre la chance aux familles de participer à l'apprentissage de leurs enfants. Tous les parents signent un protocole d'entente sur l'utilisation de StoryPark. Pour en savoir davantage, nous vous invitons à visiter le site : www.storypark.com.

Nous encourageons les parents/tuteurs à se tenir au courant des activités et nouvelles du service de garde, en lisant les bulletins d'informations publiés par le service de garde, ainsi que les avis affichés sur nos babillards et sur la page de la communauté StoryPark.

6. Susciter la participation de partenaires communautaires locaux et permettre à ces partenaires d'appuyer les enfants, leurs familles et le personnel

La promotion et la création de partenariats communautaires renforcent notre capacité à répondre aux besoins de tous les enfants et les familles. Dans l'intérêt des enfants, notre programme soutient toutes les collaborations nécessaires avec des partenaires de la communauté. Les enfants ayant des besoins spéciaux sont soutenus par les Services d'inclusion pour jeunes enfants (SIJE). Un(e) consultant(e)- ressource offre, au personnel de nos programmes, du soutien consultatif sur une base régulière en proposant des stratégies pour adapter les activités, et en offrant des formations visant à garantir une expérience d'inclusion positive pour tous. Par le biais d'une approche collaborative, le/la consultant(e)- ressource facilite l'élaboration d'un plan de services d'équipe fonctionnel que le personnel utilisera pour répondre aux attentes définies par le programme.

Au besoin, nous encourageons nos familles à entrer en relation avec d'autres ressources communautaires, telles que le Centre de traitement pour enfants d'Ottawa, Premiers Mots et d'autres. Nous affichons des renseignements sur nos babillards pour les parents. Nous entretenons un partenariat continu avec la bibliothèque locale et continuons à faire connaître la communauté en participant activement à des marches communautaires. Ces marches sont importantes, car elles offrent aux enfants une occasion de s'engager au sein de leur communauté, de nouer des relations avec ceux qui les entourent et de mieux les comprendre. Cela confère aux enfants un sentiment d'appartenance. Notre programme préscolaire et notre programme bambins utilisent une « corde pour les promenades » munie de poignées que les enfants tiennent. À des fins sécuritaires, deux membres du personnel ou plus sont toujours présents lors des sorties avec les enfants, et les ratios sont toujours respectés.

Nous accueillons des étudiants de divers collèges communautaires (Collège Algonquin, La Cité collégiale et

le Cégep Heritage) et nous entretenons des relations étroites et professionnelles avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), puisque notre service de garde en milieu de travail est situé dans leur immeuble.

7. Soutenir le perfectionnement professionnel continu

Nos éducatrices et éducateurs de la petite enfance accordent une grande importance à l'apprentissage continu et s'engagent à s'investir dans le perfectionnement professionnel continu en vue d'améliorer leurs pratiques. Le personnel des services de garde de groupe se réunit tous les trimestres pour s'adonner à des activités de perfectionnement professionnel, tandis que chaque équipe se réunit une fois par semaine pour déterminer dans quelle mesure leur programme répond aux besoins des enfants. Le personnel profite régulièrement d'ateliers, de cours et d'autres occasions pour améliorer ses compétences et acquérir de nouveaux domaines d'expertise. Des modules de formation à l'interne ont été mis au point pour concourir au perfectionnement professionnel du personnel et compléter son plan individuel de perfectionnement professionnel continu, comme requis par l'Ordre des ÉPEI. Notre équipe a à cœur le bien-être et le développement des enfants et est toujours prête à offrir des services de consultation, des renseignements et des ressources.

Conformément aux règlements énoncés dans la *Loi sur la garde d'enfants et la petite enfance*, nous devons documenter et passer en revue nos stratégies afin de nous assurer de répondre aux besoins des enfants et des familles qui participent à notre programme.

Pour répondre à cette exigence, nous nous engageons à :

- Créer et distribuer un sondage annuel à tous les parents dont l'enfant est inscrit dans notre programme.
- Recueillir les commentaires des parents/tuteurs lors des réunions avec le personnel éducateur, organisées deux fois par année par les ÉPEI.
- Passer en revue les stratégies et documenter les conclusions deux fois par année, lors des réunions d'équipe du programme.

Tous les employés, le personnel suppléant, les étudiants et les bénévoles sont tenus de passer en revue l'Énoncé de programme avant d'interagir avec les enfants, et de mettre en œuvre les approches décrites dans l'Énoncé. Tout le personnel relira l'Énoncé de programme chaque année et chaque fois que l'Énoncé de programme est modifié. Tous les programmes des SEAF partagent une philosophie selon laquelle chaque enfant et famille est en droit de prétendre aux meilleurs services de garde d'enfants possibles et de les recevoir. Nous nous engageons à offrir un programme d'apprentissage exceptionnel, diversifié, et inclusif à tous les enfants. Au nom des Services à l'enfance Andrew Fleck, nous souhaitons à votre enfant et à vous-même, la bienvenue au sein du programme Sunflower.